



Un dispositif proposé par



**Un cadre accessible pour faciliter
la démarche RSE de votre cabinet !**

www.ambition-rse.fr

Le dispositif vous propose d'appliquer dans votre cabinet une charte qui repose sur **7** grands thèmes et **12** engagements :



NOS VALEURS RSE ET LA GOUVERNANCE DU CABINET

1-Notre gouvernance intègre les enjeux RSE.

2-Nous déployons la RSE dans notre cabinet et rendons compte de ses impacts.

DIALOGUE AVEC NOS PARTIES PRENANTES

3-Nous identifions les parties prenantes du cabinet et dialoguons avec elles sur la RSE.

4-Nous favorisons la promotion et l'attractivité de nos métiers.

RELATIONS ET CONDITIONS DE TRAVAIL

5-Nous impliquons nos salariés dans la mise en œuvre du projet RSE.

6-Nous favorisons le dialogue social.

7-Nous agissons sur le bien-être au travail.

8-Nous adaptons les connaissances/compétences de nos salariés.

CONTRIBUTION AU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET AUX CIRCUITS COURTS

9-Nous agissons pour le développement économique, social et/ou environnemental de notre territoire d'implantation.

ECO ACTIONS

10-Nous appliquons une gestion durable et environnementale des consommations et actifs du cabinet.

LOYAUTE DE NOS PRATIQUES

11-Nous adoptons une conduite éthique dans les relations avec nos parties prenantes.

PRISE EN COMPTE DE NOS CLIENTS

12-Nous les écoutons et promouvons la RSE auprès d'eux.

Le principe est d'agir, chacun à votre façon, sur ces 12 engagements.

Vous avez ainsi la totale liberté de mettre l'accent plus particulièrement sur tel ou tel engagement.

L'application de la charte, à votre degré et niveau, permettra à votre cabinet de faire un premier pas déjà significatif vers la RSE et de pouvoir envisager avec plus de facilité une poursuite sur des référentiels reconnus comme le [Label LUCIE](#) ou la [norme internationale ISO 26 000](#).

La charte « Ambition RSE » repose exclusivement sur votre volontariat à l'appliquer.

Pour faciliter sa mise en œuvre, l'association Ambition RSE propose un site web :

www.ambition-rse.fr

Ce site vous permet de créer un espace personnel et d'avoir ainsi accès à **3** outils exclusifs :

1 - **Un guide d'application** qui définit pour chacun des 12 engagements :

- Son enjeu
- Les questions essentielles à vous poser
- Les indicateurs et des pistes de mise en œuvre

2 - **Un tableau de bord** qui permet au cabinet de suivre de façon formalisée l'avancement de sa démarche

3 - **Une évaluation** dont les résultats lui permettront de déterminer son niveau de maturité RSE mais aussi de le comparer avec celui des autres cabinets utilisateurs et ainsi, de mieux identifier vos points forts et vos pistes de progrès.

CONSTRUIRE SA DEMARCHE EN 4 ETAPES : C'EST FACILE !

Etape 1 > DÉTERMINER VOS ENJEUX RSE ET PARTIES PRENANTES

La première question centrale à vous poser est pourquoi (dans quel but/objectif) la gouvernance du cabinet souhaite-t-elle initier une démarche RSE et quelle vision de mise en œuvre en a-t-elle pour les années à venir en lien avec les enjeux stratégiques de cabinet ce qui suppose que vous avez préalablement défini ses derniers !

Une fois que vous avez répondu à cette question fondamentale, vous devez identifier les parties prenantes du cabinet et déterminer celles qui peuvent plus particulièrement vous aider à accomplir vos objectifs. Ce sont les parties prenantes prioritaires.

Parmi les parties prenantes, il y a nécessairement vos clients.

CONSTRUIRE SA DEMARCHE EN 4 ETAPES : C'EST FACILE !

Etape 2 > COMMUNIQUER EN INTERNE – DETERMINER UN PLAN D'ACTION

La RSE repose sur une conviction forte de la gouvernance d'agir mais il est tout aussi essentiel d'obtenir l'implication des collaborateurs. Il faut donc que la gouvernance communique sur les raisons d'un engagement RSE du cabinet et implique les collaborateurs dans la définition du plan d'action et sa mise en œuvre.

Plus vos collaborateurs se sentiront investis dans la démarche et plus ils y mettront de l'engagement car ils comprendront le sens et la contribution de leurs actions. Le changement culturel du cabinet passe par là.



CONSTRUIRE SA DEMARCHE EN 4 ETAPES : C'EST FACILE !



Etape 3 > AGIR

Vous avez votre plan d'action et il a été partagé avec vos collaborateurs qui vont agir avec vous pour le mettre en œuvre au sein du cabinet et avec les parties prenantes.

Il est important de se fixer des échéances et des objectifs ; il est également essentiel de désigner un pilote qui va « coacher » la démarche.

Nous vous proposons un Roadbook pour piloter de façon formalisée votre démarche et suivre son avancement. Pour l'obtenir, rendez-vous sur le site www.ambition-rse.fr

N'oubliez pas, les ruisseaux font les grandes rivières ; il est donc souhaitable d'être ambitieux mais avec des actions concrètes, réalistes et atteignables.

Et surtout, capitalisez sur vos 1ers résultats positifs pour enclencher la dynamique suivante.

CONSTRUIRE SA DEMARCHE EN 4 ETAPES : C'EST FACILE !



Etape 4 > S'ÉVALUER

Vous avez impulsé une démarche RSE et vous voulez maintenant l'évaluer et vous « benchmarker » avec les autres cabinets.

Pour cela, il suffit de vous rendre à nouveau dans votre espace personnel du site www.ambition-rse.fr et faire votre évaluation.

Le diagnostic que vous obtiendrez mettra en évidence vos points forts et de progrès ; il vous permettra aussi de vous situer à l'égard des autres cabinets également engagés dans la démarche Ambition RSE.

Avec cette évaluation, vous disposerez d'une belle feuille de route pour continuer votre progression !

Les experts-comptables, acteurs de la RSE

Votre démarche RSE



La Charte RSE

12 engagements à
mettre en place



Comprendre la RSE



Construire votre démarche RSE

Évaluer son cabinet

- Déterminez votre niveau d'avancement
- Identifiez vos marges de progression
- Benchmarkez vous
- Bénéficiez d'outils



Disponible dans mon espace RSE →

Connectez-vous
ici pour accéder
à tous les outils